



## Il n'y aura pas de progrès sociaux sans la Paix !

La guerre n'enrichit que le capital et les marchands de canons !

Les peuples du monde ont besoin de progrès social, aucun recul n'est supportable.

L'escalade militaire n'est pas l'avenir que nous voulons pour l'Europe !

Nous pouvons empêcher cela : sortons de l'OTAN !

## L'ÉDIT Cibler les retraités quelle erreur...

Question de logique. Les retraités qui ont de l'argent soit le dépense car ils n'ont plus besoin d'économiser pour leur retraite ou les études de leurs enfants, soit ils aident leurs enfants ou petits enfants ... Tout ce qu'on serait tenté de prélever sur les retraités, diminuera donc d'autant la croissance! Et puis, quand vous aurez baissé la pension de vos parents retraités, vous ferez comment pour les mettre à l'Ehpad ? Vous croyez que le prix des Ehpad va baisser ? Ne tomber pas dans le piège de la division ! On n'habille jamais Paul en déshabillant Pierre !

## UN PAPE EST MORT... UN DERNIER MESSAGE DE PAIX

Je suis athée, et je retiens de ce pape François ses prises de positions courageuses sur l'immigration. A Marseille il a prononcé un discours à rebrousse poil de la droite et de l'extrême droite, à contre-courant de "l'internationale brune". Je garde en mémoire ses propos tolérants et ouverts au monde, appelant à refuser de faire de la méditerranée un cimetière et donnant Marseille en exemple d'un vivre ensemble dans le respect de la diversité de chacune et chacun. La Méditerranée, notre mère nourricière. Et j'ai gardé également ses positions sur la guerre d'Israël contre Gaza, le veille de sa mort, depuis le balcon de la Basilique Saint-Pierre il a dénoncé la « situation humanitaire dramatique et ignoble » à Gaza et a appelé un cessez-le-feu en Palestine.

Maurice B...

## BRUITS ET FUREUR

### Bruits de couloir

### et bruit des pantoufles

**Dette publique:** la ministre des Comptes publics n'écarte pas la suppression de l'abattement fiscal des retraités alourdissant l'impôt de 8,4 millions d'entre eux pour récupérer 4,5 milliards d'euros. L'intersyndicale retraités, CGT, FO, FSU CFTC, CFE-CGC, Solidaires, FGR-FP, LSR ont décidé de s'adresser aux parlementaires pour leur demander de refuser de voter une telle proposition.

**Dispositifs sociaux:** sur le gril ; Le chèque énergie pourrait devenir plus difficile d'accès. Pareil pour MaPrimeRénov', qui soutient la rénovation énergétique des logements

**Méfi, plus terrible que le bruit des bottes, le bruit des pantoufles quand elles se mettent en mouvement**



## Rien n'est jamais acquis ... 🎵

**La Sécu** A nouveau les pouvoirs publics envisagent de « moduler les remboursements de soins en fonction des revenus ». Ce serait une rupture avec les valeurs d'égalité et d'universalité de la sécurité sociale. Inacceptable de bafouer ainsi le plus grand progrès social du XXe siècle

**Le 1<sup>er</sup> Mai** "Le pain est une tradition française": le gouvernement favorable à ce que les boulangers puissent travailler le 1er-Mai, une loi est en préparation ; Mais la lutte est une tradition ouvrière !

### La novlangue en Macronie

Vous vous rendez compte pour trouver les licenciements qui s'abattent en France , obligé de taper dans Google, « plan de sauvegarde » ... un comble non ? Ils l'a jouent, volontairement et intentionnellement, à la façon de Mr Jourdain pour cacher leur bilan en matière de destruction des emplois !



LES « VITE DIT »

d' AVRIL

VITE SUR VOTRE  
PORTABLE



Retraites : 73 % des salarié·es sont pour l'abrogation de la réforme 🇫🇷



Sondage IFOP / CGT : 66% des salarié·es veulent le retour de la retraite à 60 ans

## MARINE et la RÉCIDIVE

( Ceci est une Fable du R.N )

**Le R.N a été condamné pour son « système » d'assistants fictifs mis en place jusqu'en 2016. Mais le porte-parole de la candidate du RN était lui aussi payé par le Parlement européen lors des élections présidentielles de ....2022 .**

**Les juges avaient donc raison quand ils parlaient de leur crainte de "récidive" pour justifier l'exécution provisoire de l' inéligibilité de Marine Le Pen !**

## ET LE MINISTRE LE DIT, SANS ÊTRE CONTREDIT

● Suppression de l' abattement fiscal de 10% pour les retraités ? ● "Le Gouvernement n'a pas d'avis, il va falloir s'habituer à cela", dit Eric Lombard. Ministre de l'Économie à France info.

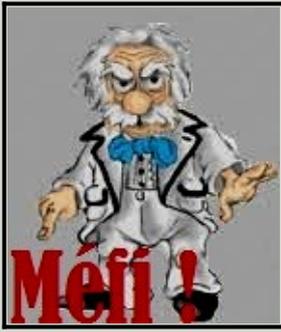
**Bien ! Je vais donc demander son avis à ma concierge qui a un avis sur tout !**

Et il ajoute : "Aujourd'hui compte tenu des mécanismes qui existent, le niveau de vie moyen des retraités est supérieur à celui des salariés", estime le même Eric Lombard.

**Mais alors là, c'est faux, et en plus c'est faux !!!**

Selon l'Insee (oct 2024), le niveau de vie moyen des retraités vivant à domicile s'élève à 26.090€/an, soit 10 % de moins que les actifs. (29.870) Mais, à moins de vouloir ne ramener au niveau de vie des chômeurs qui ont le niveau de vie moyen le plus faible (19 990 euros par an).

**Il ne peut pas savoir, après tout, il n'est que ministre de l'Économie et des Finances**



## Les « horodateurs-racketteurs » victimes d'une arnaque

Une nouvelle arnaque appelée "Quishing", débarque à Marseille. Une arnaque supplémentaire contre laquelle il vaut mieux se prémunir et qui se développe : celle aux QR codes frauduleux sur les horodateurs. Vous pensez payer votre stationnement ? En réalité, vous êtes renvoyé vers des sites frauduleux qui subtilisent vos coordonnées bancaires.

Ce sont des agents de la SAGS qui ont fait la découverte, le 14 avril, de ces autocollants frauduleux présentant le logo de Q-Park, société qui gère

les appareils. Derrière ces faux QR codes, évidemment, on vous invitera à entrer vos coordonnées, notamment bancaires : ce qu'il ne faut pas faire.

Pour le moment, Q-Park a identifié quelques autocollants frauduleux dans le quartier Vauban à Marseille. Ceux-ci ont été retirés immédiatement, mais la société craint de voir la pratique se multiplier et a mandaté ses agents pour qu'ils arrachent les faux QR codes.

Un conseil simple pour éviter de tomber dans le panneau : à Marseille, seules les formules "Pay By Phone" Flowbird" et Timo sont mises à votre disposition pour payer votre stationnement, en plus, des bonnes vieilles pièces de monnaie... pour vous faire racketter légalement !

## Concernant le conflit de 1995 :

« Au bout de 15 jours de négociations, Denis m'appelle et me demande si j'ai des nouvelles car nous n'avons aucune information. Je lui dis je ne sais que ce qui se dit dans les prises de parole. À partir de là il me demande d'essayer de participer aux négociations. Pas de problème. Entre temps j'ai étudié le plan du nouveau centre et sa localisation à Marignane. Je fais des recherches et j'apprends que le lieu choisi est inondable et inconstructible et document à l'appui, je participe à la négociation qui suit et immédiatement je dis « Il ne peut y avoir de négociation sur le nouveau centre car il n'existe plus. Négocions sur les aménagements du centre actuel ». Coup de froid, la séance est levée et dans la soirée la Direction me téléphone pour me confirmer l'interdiction de construire. Le syndicat est donc informé et avec Denis on prend la responsabilité de travailler les propositions que tu as rappelées. C'est pour cela que la Direction a sauté car elle n'avait plus aucune réponse à mes arguments. Mais le fait qu'il ne pouvait y avoir de construction est fondamental dans l'explication de la durée. »

Jean Claude M.



## Les thèmes abordés et débattus à la dernière H.M



- 1) La Paix est nécessaire pour la satisfaction de nos revendications
- 2) Nous voulons dépendre du CSE national et avoir les mêmes droits sociaux et acquis que les actifs (Mutuelle, social...)
- 3) Pas question de toucher aux 10 % impôts trop de choses de quotient sociaux en dépendent.
- 4) Après la mort du Pape, un éventuelle glissement à droite de l'Église ?
- 5) Ajoutons à notre cahier revendicatif, le logement, quand on sait le prix des loyers et l'absence d'engagement de la Poste au bout de 3 ans de retraite et la prise en considération des Retraités-Aidants à notre cahier revendicatif.
- 6) Questionnement sur la future loi sur la Fin de vie.
- 7) Fabregoules 2025 : le 25/09/25 Mise en place d'un Collectif.
- 8) Prochaine Heure Mensuelle 20 mai 2025 à 14H00 La Rose

VITE DIT: Et ca continue, encor' et encore 🎵

Impôts locaux : une « contribution modeste » envisagée après la fin de la taxe d'habitation.

## Ailleurs dans le Monde ... Ailleurs dans le Monde.....

- Moins 12% de touristes aux États-Unis en mars. La plus forte baisse depuis le Covid. C'est aussi ça l'effet Trump !
- Le Fatah appelle le Hamas à céder le pouvoir pour préserver «la présence des Palestiniens dans la Bande de Gaza »

### Nous leur avons lancé des pavés en 68, fait grève en 74, résisté en 95 et participé en 2023.

Si avec ce qu'ils nous promettent on ne leur prépare pas la Révolte des Charentaises ... autant réserver une place sous un pont !

Le gouvernement envisage trois mesures pour les retraités : la suppression de l'abattement de 10% dont ils bénéficient, ce qui permettrait d'économiser 5 milliards d'euros, l'alignement de la CSG sur celle des actifs pour générer 11 milliards d'euros, et la désindexation totale ou partielle des pensions sur l'inflation.

## ABATTEMENT N'EST PAS DÉDUCTION

À bien des égards, l'avantage fiscal des retraités ressemble à la déduction, de 10% dont bénéficient les actifs salariés. Mais l'un et l'autre ne doivent pas être confondus.

D'abord, l'un est un abattement et l'autre une déduction. Même si cela se ressemble, ce n'est pas la même chose sur le plan fiscal: l'abattement est appliqué systématiquement alors que la déduction laisse le choix au contribuable. Pour les actifs, la déduction de 10% est censée couvrir les frais professionnels. Mais ils peuvent très bien choisir de déclarer leurs frais professionnels réels à la place. L'abattement des retraités n'a rien à voir avec de supposés frais professionnels: ils n'en ont pas. Cet abattement a été mis en place en 1978 pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'à la retraite, les revenus baissent. Mais également car les pensions de retraites étant déclarées par des tiers, en l'occurrence les caisses de retraite, elles échappent à tout risque de sous-déclaration. Cet abattement sert donc, d'une certaine manière, à compenser le fait que les retraités ont moins la possibilité de dissimuler une partie de leurs revenus au fisc. Un avantage fiscal car ils ne peuvent pas frauder en somme...

Mais plus globalement, il sert à alléger la charge fiscale, en particulier pour certains foyers aux ressources modestes ou moyennes.

Enfin, dernière spécificité: cet abattement est limité à 4.399 euros par foyer, alors que la déduction pour les actifs peut atteindre 14.171 euros.

Retenez la date

**MARDI 20 MAI**

**14H00**

Nous aurons la CGT  
que nous façonnerons  
**ENSEMBLE !**

